

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830 Date d'émission: 05-01-17 Date de révision: Remplace la fiche: Version: 0.0

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom commercial : ZEN WELLNESS FRAGRANCE - ROSE

Code du produit : REV2133
Groupe de produits : Mélange

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REALCO S.A.
Avenue Albert Einstein, 15
B-1348 Louvain-la-Neuve - Belgium
T +32 (0)10 45 30 00 - F +32 (0)10 45 63 63
info@realco.be - www.realco.be

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Int+32-70-245.245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti- Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants

Phrases EUH : EUH208 - Contient citronellol, Geraniol. Peut produire une réaction allergique

Fermeture de sécurité pour enfants : Non applicable Indications de danger détectables au toucher : Non applicable

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substance

Non applicable

#### 3.2. Mélange

24-01-17 FR (français) 1/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
2-Phenylethanol	(n° CAS) 60-12-8 (Numéro CE) 200-456-2	2,5 - 10	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation

Premiers soins après ingestion

: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

Premiers soins après contact avec la peau Premiers soins après contact oculaire Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau et au savon.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement.

ontact oculaire

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.

: Rincer la bouche. Faire boire immédiatement beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation

: Aucune en utilisation normale.

Symptômes/lésions après contact avec la peau

: L'exposition peut provoquer une réaction allergique.

Symptômes/lésions après contact oculaire

: Rougeurs, douleur. Vision brouillée.

Symptômes/lésions après ingestion

: L'ingestion peut provoquer nausées, vomissements et diarrhée.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau. Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone. Poudre sèche.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aucun(es) dans des conditions normales.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dioxyde de carbone. Dégagement possible de fumées toxiques.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie

uic

: Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.

Instructions de lutte contre l'incendie

: Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion.

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Assurer une ventilation appropriée. Balayer ou recueillir le produit déversé.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Protection individuelle. Voir section 8.

Procédures d'urgence : Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évacuer la zone.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Protection individuelle. Voir section 8. Fournir une protection adéquate aux équipes de

nettoyage.

Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Baliser la zone d'épandage et en interdire

l'accès aux personnes non autorisées.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié.

24-01-17 FR (français) 2/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Procédés de nettoyage : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que

l'argile ou la terre de diatomées. Rincer abondamment à l'eau.

Autres informations : Ne jamais remettre le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une éventuelle

réutilisation.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Voir section 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement

Précautions à prendre pour une manipulation

sans danger

: Assurer une ventilation adéquate.

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce

produit.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains après toute manipulation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver fermé dans un endroit sec et frais. Conserver uniquement dans le récipient

d'origine. Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Produits incompatibles : Agent oxydant.

Température de stockage : 4 - 25 °C

Interdictions de stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Lieu de stockage : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

parfums.

#### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation d'air appropriée.

Vêtements de protection - sélection du matériau : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions

normales d'utilisation

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (EN 134)

Protection oculaire : Aucune n'est nécessaire. Eviter le contact avec les yeux

Protection de la peau et du corps : Eviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : Aucune n'est nécessaire

Protection contre les dangers thermiques : Aucune n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Ne pas laisser le produit se disperser dans l'environnement. Eviter la pénétration dans les

égouts et les eaux potables.

Contrôle de l'exposition du consommateur : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : jaune clair.

Odeur : Florale.

Seuil olfactif : Le produit n'a pas été testé
pH : Le produit n'a pas été testé
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Le produit n'a pas été testé

butylique=1)

butylique=1)

Point de fusion : Non testé
Point de congélation : Non applicable
Point d'ébullition : Non applicable
Point d'éclair : > 100 °C
Température critique : Non applicable
Température d'auto-inflammation : Non applicable

24-01-17 FR (français) 3/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Température de décomposition : non déterminé Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable Pression de vapeur : Non testé Densité relative de vapeur à 20 °C : non déterminé

Densité relative Aucune donnée disponible

Non applicable Masse volumique Densité relative de gaz : Non applicable

Solubilité Eau: complètement miscible Log Pow : Le produit n'a pas été testé Log Kow : Le produit n'a pas été testé

Viscosité, cinématique non déterminé Viscosité, dynamique : non déterminé

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif.

Propriétés comburantes : Non applicable. : non déterminé Limites d'explosivité

**Autres informations** 

Teneur en COV : 0 %

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1.

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la section 7.

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la section 7.

#### Possibilité de réactions dangereuses

Peut réagir avec. Agents oxydants et acides forts.

#### Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

#### Matières incompatibles

Aucune, à notre connaissance.

## Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

2-Phenylethanol	(60-12-8)
DI 50 anala nat	

1790 mg/kg DL50 orale rat Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

pH: Le produit n'a pas été testé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

pH: Le produit n'a pas été testé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé Mutagénicité sur les cellules germinales Non classé Cancérogénicité Non classé Toxicité pour la reproduction : Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles Non classé (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

: Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## **Toxicité**

Pas d'informations complémentaires disponibles

24-01-17 FR (français) 4/6

#### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Potentiel de bioaccumulation 12.3.

ZEN WELLNESS FRAGRANCE - ROSE	
Log Pow	Le produit n'a pas été testé
Log Kow	Le produit n'a pas été testé

#### Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Elimination à

effectuer conformément aux prescriptions légales.

: Eliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Recommandations pour l'élimination des eaux

: Peuvent être éliminées dans une station d'épuration des eaux usées.

usées

Recommandations pour l'élimination des

Méthodes de traitement des déchets

: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte

des déchets dangereux ou spéciaux.

déchets

Ecologie - déchets

: LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU	14.1. Numéro ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.2. Désignation offic	ielle de transport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danç	14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### - Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### - Transport maritime

Non réglementé

#### - Transport aérien

Non réglementé

### - Transport par voie fluviale

Non réglementé

## - Transport ferroviaire

Non réglementé

#### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC 14.7.

Non applicable

24-01-17 FR (français) 5/6

## Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 0 %

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 5 (Definal)	Toxicite aigue (pai voie cutariee), Categorie 3
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 2
H302	Nocif en cas d'ingestion
H311	Toxique par contact cutané
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique

## FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

24-01-17 FR (français) 6/6